

la lettre des Rivières

Creuse - Anglin - Claise

“ ÉDIT’EAU ”

Dans ce contexte de crise sanitaire que nous traversons depuis le début de l’année 2020, de nouvelles équipes communautaires ont été élues. Le 16 septembre dernier, les 34 conseillers syndicaux, représentant les 9 intercommunalités adhérentes au SMABCAC, ont élu un nouvel exécutif. Les membres du Comité Syndical m’ont, une nouvelle fois, accordé leur confiance pour assurer la présidence du SMABCAC et je les remercie.

Dans les mois à venir, nous devrions voir le projet de Contrat Territorial du bassin de l’Anglin s’engager dans sa partie la plus concrète avec la mise en place des premiers travaux. Pour assurer l’animation et la maîtrise d’œuvre sur ce bassin versant, un nouveau technicien de rivières viendra rejoindre l’équipe en remplacement de Romain FIORE qui est parti assurer d’autres fonctions en dehors du territoire du SMABCAC.

Le bassin versant de la Creuse n’est pas en reste et nous entamons la dernière ligne droite de ce long travail administratif pour qu’il bénéficie lui aussi, le plus rapidement possible, des premières actions.

Jean-Louis CAMUS
Président du SMABCAC

Toute l’équipe du
SMABCAC vous souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d’année !

ÉLECTIONS 2020

Les élections du syndicat se sont tenues le 16 septembre 2020. Le Comité Syndical est composé de 34 membres titulaires et de 34 membres suppléants. Ils sont désignés par les 8 Communautés de Communes et la Communauté d’Agglomération Castelroussine adhérentes au SMABCAC. **Le bureau, composé de 18 membres, est le suivant :**

- **Président : Jean-Louis CAMUS**
(CdC Cœur de Brenne)
- **1er Vice-Président : Alain JACQUET**
(CdC Brenne Val de Creuse)
- **2ème Vice-Président : Maurice BONNET**
(CdC Éguzon-Argenton Vallée de la Creuse)
- **3ème Vice-Président : Philippe GOURLAY**
(CdC Marche Occitane Val d’Anglin)
- **4ème Vice-Président : Chantale VILLIERE**
(CdC Val de l’Indre Brenne)
- **5ème Vice-Président : Claude MERIOT**
(CdC Brenne Val de Creuse)

Dominique HERVO (CdC Brenne Val de Creuse), Edith VACHAUD (CdC Brenne Val de Creuse), Jean-Pierre NANDILLON (CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse), Bruno CHARTIER (CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse), Laurent LAROCHE (CdC Marche Occitane Val d’Anglin), Hubert JOUOT (CdC Marche Occitane Val d’Anglin), Jean-Louis MARCQ (CdC Cœur de Brenne), Jean GUIGNEDOUX (CdC Val de l’Indre Brenne), Bernard AUJEAN (CA Châteauroux Métropole), Annie BOURGOIN (CdC Pays Dunois), Pierre COURET (CdC Pays Sostranien) et Alain BOURIN (CdC Châtillonnais en Berry).



La fin d'un Contrat sur la Claise....

C'est officiel, le Contrat Territorial du bassin de la Claise, démarré en 2014, a été clôturé cette année par les travaux sur l'Aigronne. Pour que ce cours d'eau, dégradé par des curages et recalibrages, retrouve une fonctionnalité plus naturelle, la continuité écologique a été restaurée avec la suppression de 4 anciens ouvrages. En complément, plus de 2 700 tonnes de granulats de diverses tailles ont été positionnés dans le lit afin de diversifier les habitats (fosses, radiers...) et les écoulements.

Ces actions permettront de retrouver plus d'habitats faunistiques et floristiques ainsi qu'une meilleure biodiversité dans ce ruisseau. Un suivi sera réalisé ces prochaines années pour s'assurer de l'efficacité de ces travaux.

En parallèle, l'étude bilan de ce contrat menée par le bureau d'étude Aquascop, a débuté. Les résultats nous permettront de faire le bilan du précédent programme et de proposer de nouvelles actions sur ce territoire.



...l'aboutissement d'un long travail sur l'Anglin

C'est également la fin d'une importante phase sur le bassin de l'Anglin : l'instruction du dossier de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale unique s'est poursuivie par une enquête publique entre le 10 septembre et le 10 octobre dernier. De nombreux acteurs du territoire, ou hors du bassin versant, se sont mobilisés pour apporter leurs observations et souligner leurs craintes.

Si Monsieur le Préfet accorde un avis favorable à notre dossier, nous pourrons démarrer les premiers travaux après avoir passé les marchés publics.

Suite au départ de Romain FIORE, un nouveau technicien prendra ses fonctions début 2021 pour mener à bien cet ambitieux programme. Il sera joignable aux mêmes coordonnées : 06.28.19.15.13 / bassin.anglin@smabcac.fr

Une année favorable à la Jussie



L'étiage que nous avons encore connu en 2020 a été propice à un très fort développement de la Jussie, plante exotique envahissante, principalement sur le bassin de l'Anglin mais également sur la Claise. Même la Creuse, jusque-là plus épargnée, n'a pas échappé à la colonisation.

L'entreprise Fougère, spécialisée dans l'arrachage manuel de la jussie, a retiré 191 m³ de végétaux sur l'Anglin (165) et la Claise (26). Des problèmes d'accès et un développement phénoménal de la plante n'a pas permis d'arracher la totalité de la jussie sur l'Anglin. Sur la Creuse, des actions ponctuelles ont été mises en place. Les travaux devraient se poursuivre en 2021.

La jussie sera probablement l'objet d'une lutte importante ces prochaines années.